

La charte de confiance de la famille Tout-Écran : 10 règles d'or à partager avec ses enfants

01 **Je réfléchis à mon utilisation des réseaux sociaux** : combien de temps j'y passe, à quels moments et dans quels lieux.

02 **Je vérifie si ce que je lis n'est pas une fausse info**, si c'est de la publicité et si c'est vraiment gratuit. Et si c'est gratuit, c'est que c'est peut-être moi le produit ?

03 **Je fais attention auprès de qui je diffuse** mes photos, vidéos, infos ou avec qui je dialogue en webcam ou tchat* (qui sont mes « vrais amis » ?).

04 **Je fais attention à ce que j'écris, je dis, je montre ou je partage** pour ne choquer personne et respecter tout le monde, comme dans ma vie de tous les jours.

05 **Je demande son autorisation à la personne dont je partage les photos.** Je me renseigne sur ce que j'ai le droit et n'ai pas le droit de faire sur les réseaux sociaux.

06 **Je ne prends pas rendez-vous avec des inconnus** et je préviens mes parents si un inconnu veut me parler, me voir ou s'il m'envoie des images choquantes.

07 **Je n'ouvre pas les messages ou fichiers provenant d'inconnus, je ne clique pas sur des liens que je ne connais pas** (attention aux virus et aux messages qui vont récupérer mes infos personnelles!).

08 **En cas de problème ou de questions, j'évite les conflits** et je contacte mes parents ou un adulte de confiance que je connais. Discuter avec sa famille et ses vrais amis, c'est toujours la meilleure solution.

09 **J'utilise un pseudonyme** pour protéger ma vie privée.

10 **Je choisis un mot de passe** un peu compliqué, je le garde secret et je le change de temps en temps. Je vérifie souvent mes paramètres de confidentialité et de sécurité.

